

les voilà maintenant confondus dans le même exil. Notre gouvernement, vous le voyez, n'a pas deux poids ni deux mesures pour les différents cultes; il fait bon mesure à quiconque lui plaît, et son impartialité ne se dément jamais, qu'on aille à la messe ou au préche. C'est la raison d'Etat qui préside à sa justice distributive, et le niveau prussien est un niveau égalitaire. Nous en sommes à la table des animaux malades de la peste : « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. »

M. l'abbé Rapp est universellement regretté. Personne ne croit qu'il soit coupable des faits qui lui sont reprochés. C'est en vain qu'on a essayé de le présenter comme le promoteur d'une vaste affiliation secrète ayant pour but de diriger les élections politiques. Il n'est pas homme à se faire chef de parti. Il en est sans doute de lui comme aussi de M. Sabatier : on a voulu faire un exemple afin d'intimider la population, et on les a choisis tous deux à cet effet, non pas au hasard, mais parce qu'ils étaient plus estimés que d'autres. Plus la victime est innocente, plus le persécuteur pense réussir à se faire craindre.

Au surplus l'avocatier volontiers que les fonctionnaires prussiens ne sont pas précisément sur des lits de rose en Alsace-Lorraine et que s'ils font un fréquent usage de la force qu'ils possèdent par droit de conquête, ils savent aussi parfois se contenir. Ils sont gens trop adroits et trop sensés pour n'avoir pas quelque modération. C'est ainsi qu'ils ont su résister à la tentation de supprimer nos conférences françaises de l'église Saint-Nicolas. Ces conférences ont toujours lieu et leur succès n'a pas cessé d'être le même. Il est vrai que l'ordre le plus parfait, une extrême dignité, une prudence rigoureuse y président et ne donnent prise à aucun prétexte d'intervention. Nous espérons à force de sagesse sauver ces réunions où des orateurs français nous font oublier de temps en temps bien des choses qui nous froissent la vue et nous pèsent lourdement sur les épaules. N'en parlez jamais vous-même qu'avec la plus grande réserve, de peur de porter ombrage à qui de droit.

Lundi dernier, le tout-Strasbourg, ou plutôt ce qui reste, hélas! du tout-Strasbourg d'autrefois a entendu à Saint-Nicolas M. Athanase Coquerel lui faire le récit d'un voyage qu'il a fait il y a dix-huit mois aux Etats-Unis. M. Coquerel a parlé de la grande république en termes émus. Il a cherché la cause de la prospérité inouïe, de la robuste santé dont elle jouit, et il l'a trouvée dans les habitudes de tolérance qui y règnent.

L'Américain à l'esprit largement ouvert et vraiment libre; le respect de la pensée d'autrui est poussé chez lui à un degré encore inconnu dans notre vieux monde; il n'a pas de ces habitudes de la pensée, de ces partis pris du sentiment qui sont comme une seconde nature, rendant l'esprit rebelle à tout ce qui s'écartere des préjugés qui l'obsèdent, lui font ressentir comme une injure toute impression quelconque peu nouvelle ou toute contradiction, soulèvent en lui les susceptibilités de la hôte enroulée que l'on dérange de son repos, et qui se souleve de tous les fanatismes; avant d'affirmer ou de nier, il cherche à comprendre, il réfléchit, et puis en face de la plus hardie, du but le plus audacieux, d'un de ces problèmes qui nous paraissent inabordable, qui ont si vite fait de lasser et de révolter notre étroite intelligence, il se contenta de sourire ou de répéter peut-être un mot qui le caractérisait : *Why not?* pourquoi pas?

Un pareil milieu moral est singulièrement favorable au développement de toutes les libertés politiques et de tous les progrès, et rien n'est plus aisé à comprendre; mais il y a un point sur lequel M. Coquerel a insisté; il a cherché à montrer à quel heureux concours de circonstances les Américains sont redevables de ces précieux avantages. Il est remonté aux origines de la grande république, et il a constaté que la cause première de tant de santé morale et de tant de prospérité matérielle n'est autre que la tolérance religieuse, la liberté religieuse.

Les Etats-Unis d'Amérique ont commencé par être, on le sait, des colonies anglaises. A la tête de ces colonies étaient des hommes tels que William Penn, Baltimore et Roger Williams, esprits profondément religieux, mais non moins tolérants. Baltimore fonda le Maryland et posa comme condition d'admission dans le pays la croyance en Jésus-Christ et en la Trinité. Ceci se passait en 1634; nous sommes de nos jours chosés. Penn, du reste, en 1682, eut déjà plus large; il ouvrit son Etat et y offrit la protection des lois à tous ceux qui croyaient en Dieu, sans s'inquiéter autrement des dogmes et du culte. Mais le plus véritablement tolérant de tous fut Roger Williams, le fondateur de Rhode-Island; la constitution qu'il a donnée à ce pays offre en effet les garanties les plus absolues de tolérance religieuse et de liberté de conscience. Il fut si ferme à maintenir ce principe dans toute son intégrité qu'il protégea un jour un païen, un Peau-Rouge, qui vint se plaindre à lui des persécutions dont on l'accablait pour le pousser à se convertir. Il a tracé ainsi à l'Etat moderne l'exacte limite de ses droits et de ses devoirs qui se résument dans ces mots : respect et protection à toutes les croyances, liberté à toute espèce de conscience. Il mourut à peu près à l'époque de la révolution de l'édit de Nantes.

Un nouveau monde, dit-on, c'est bien un nouveau monde!... hélas! et l'Alsace-Lorraine fait plus que jamais partie du monde ancien, ainsi qu'on en a la preuve dans l'expulsion du professeur Sabatier et du vicaire général Rapp, sans compter tout le reste.

P. S. — Les autorités allemandes font de grands efforts afin de s'emparer peu à peu de nos institutions restées indépendantes. Depuis quelque temps déjà la commission des hospices civils de Strasbourg est menacée de cette façon : à mesure que des vacances se produisent dans son sein, la préfecture intervient, refuse les candidatures locales et nomme qui lui plaît. C'est ainsi qu'un Allemand, professeur à la Faculté de médecine, vient d'être appelé à faire partie de notre commission des hospices. Cette dernière s'est naturellement sentie froissée de cette ingérence et elle a donné sa démission en masse : au plus mauvais temps de l'empire la prérogative de choisir elle-même ses membres ne lui avait jamais été contestée. Le conflit du reste pourrait fort bien se passer sans incidents. Vous savez que le maire de Strasbourg faisait partie de droit et comme vice-président de la commission et il n'est pas impossible qu'il prenne part dans l'affaire et avec lui le conseil municipal tout entier. Ce grave différend commence à être l'objet de toutes les conversations. Je ne veux que vous le signaler sans entrer dans le détail des faits; le poids de ces petites luttes est très-lourd à porter, mais le récit n'en aurait pour nos lecteurs qu'un intérêt médiocre. Si la retraite du conseil municipal devait être la conséquence du conflit, je vous en reparlerais.

NOUVELLES ET BRUITS

M. Thiers a du partir aujourd'hui après déjeuner pour aller s'installer à Paris pendant toute la durée des vacances parlementaires.

C'est aujourd'hui également que s'installe à Paris, au palais du quai d'Orsay, le ministre des affaires étrangères et tout son personnel. Le voyage de M. Thiers dans le Nord est fixé au samedi soir 19. Le président de la République ira passer la journée de dimanche à Lille. Il arrivera le lundi matin à Anzin, pour assister au conseil de la compagnie des mines, dont il est le régisseur-président. M. Thiers sera probablement de retour à Paris pour le 26 ou le 28.

L'Etat annonce que M. de Rémusat accepte la candidature à Paris. On lui prête ces paroles : « Me retirer à présent, serait peut-être infliger aux républicains conservateurs et aux hommes d'ordre de toutes nuances, un échec préalable, et je n'ai pas ce droit. Je reste sur la brèche. »

Voici les noms des vingt-cinq députés qui seront présentés par la droite et le centre droit pour faire partie de la commission de permanence : MM. Delille, Courbet-Poulard, Daguihon-Laselle, Tailhand, baron de Flahac, de Richemont, Emile Carron, de La Rochefoucauld, Baragon, de Kergorlay, de Saint-Pierre (Marne), La Rochejaquelein, Amédée Lefèvre-Pontalis, Anisson-Dupéron, de Séguy, Callet, amiral de Montagnac, Adnet, Sabatier, Cézanne, Vingtain, Denormandie, Duclerc, Vacherot, de Limayrac.

Voici la liste arrêtée par la gauche : MM. Duclerc, Vacherot, Laboulaye, Pory-Papy, Cézanne, Duvergier de Hauranne, Bertaud, Noël Parfait, Journauld, Humbert, Rolland, Christophe, Tassin, Arago, Albert Grévy, Beausse, Denormandie, de Pressensé, Richard, de Maleville, Victor Lefranc, Marck, La Serve, Arnaud (de l'Ariège), Rameau.

On lit dans l'Evénement : On nous donne comme positive la nouvelle suivante, que, vu sa gravité, nous ne publions que sous toutes réserves :

Le conseil des ministres aurait décidé, il y a trois jours, de poursuivre tout les journaux légitimistes qui ont ouvert des souscriptions en faveur des insurgés carlistes.

Les poursuites commencées contre la Gazette du Midi ne seraient donc que la prélude d'une mesure plus générale. La Gazette du Midi est accusée, comme l'on sait, de « crime contre la sûreté extérieure de l'Etat et des citoyens français. »

Plusieurs journaux ont annoncé dernièrement que la détention que subit M. le maréchal Bazaine depuis plus de dix mois était singulièrement adoucie depuis que l'instruction est terminée, et que le dossier du procès a été remis entre les mains de M. le général Pourcet, commissaire du gouvernement. La bonne foi de ces journaux a été surprise, dit le Gaulois, que l'on sait en situation d'être bien renseigné de tout ce qui touche les hommes de l'empire : les consignes sont toujours les mêmes et d'une sévérité telle, que S. M. la reine d'Espagne étant venue voir avant-hier M. le maréchal Bazaine, le commandant Sauti ne s'est pas cru autorisé à lui accorder cinq minutes de délai après quatre heures.

La seule formalité supprimée est celle qui obligeait les amis du maréchal à aller faire viser au greffe le permis de visite qu'ils étaient tout d'abord obligés de venir chercher à l'avenue de Picardie.

Au paré aussi, ces jours derniers, de mise en liberté provisoire et sur parole : nous n'avons pas assuré que M. le maréchal Bazaine n'a reçu aucune proposition de cette nature.

Il est question, dans le rapport de M. Chapier sur le 3 septembre, d'un marquis de qui avait entamé au nom de la monarchie, des pourparlers avec M. de Bismarck.

Le correspondant parisien du Journal de Genève assure que le négociateur n'est autre que M. de la Valette, ancien ambassadeur de Napoléon III à Londres.

On se rappelle, dit l'Evénement, que, sous l'empire, le prince Napoléon reçut plusieurs fois des Tuileries l'invitation polie, mais ferme, d'accomplir à l'étranger des voyages d'agrément.

Napoléon III appela cela « faire aller son cousin. » Le prince n'a pas changé de position, disait hier un bonapartiste... L'empire lui-même voyage; la république l'envoie pe-r-on ner.

Nous avons parlé d'un accident arrivé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, en ajoutant que M. de Olozaga était, par suite, menacé de perdre l'œil droit.

Le fait a été exagéré. M. de Olozaga a beaucoup souffert de l'inflammation qui s'est produite à l'œil droit; mais il va beaucoup mieux et la perte de l'œil ne lui enlève aucunement à craindre.

Nous avons raconté, hier, la disparition de M. Calvo y Teruel, vice-consul d'Espagne à Paris, emportant une somme considérable; on pensait que le fonctionnaire infidèle avait pris le chemin de la Belgique ou celui de l'Italie, en compagnie de M. Marquet, qui portait au consul le titre d'avocat consultant.

Il n'en était rien : M. Calvo n'avait pas quitté Paris; il était resté caché chez un de ses amis, qui, l'ayant aperçu, s'est écrié : « Voilà, voilà, l'affaire ayant été ébruitée, s'est rendu chez M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne, qui, déjà, avait demandé à Madrid, par le télégraphe, une procédure d'extradition fut commencée entre M. Calvo. A la suite de plusieurs entrevues, M. Calvo s'est présenté à l'ambassade, lundi dans la journée, et s'est constitué prisonnier.

Il a été aussitôt dirigé sur l'Espagne, sous la garde de deux agents de police français, et M. Vallarino, secrétaire de l'ambassade, a pris le même train, chargé des instructions de M. Olozaga.

Des démarches actives sont faites pour que le sieur Marquet puisse tomber à son tour sous la main de la justice.

La mort d'Arthur de Boissieu a provoqué, dans la presse, de nombreuses et intéressantes citations des Lettres d'un passant, publiées dans la Gazette de France.

Voici un extrait curieux de ces lettres : c'est le portrait de M. Thiers; n'oublions pas qu'il est écrit en 1867, car aujourd'hui la Gazette de France y regarderait à deux fois avant de le publier :

« M. Thiers, petit, court, vigile, vert comme les premiers pommiers, visage rose couronné de neige, et doué de cet équilibre aimable qui dénote une santé florissante. Il a été ministre tout comme un autre et même plus souvent qu'un autre; il a passé une partie de sa vie à courir du pouvoir à l'opposition, et réciproquement, toujours convaincu que tout vient au point de qui sait attendre. C'est lui qui fit faire à Napoléon mort, le grand voyage de Sainte-Hélène aux Invalides; c'est lui qui a serré la taille à la bonne ville de Paris dans une riche et coquette ceinture de murailles et de fortifications... »

« Il est décoré de plusieurs ordres et fait partie de beaucoup de sociétés. C'est un des quatre académiciens qui ont de l'esprit comme quarante. »

« Il est peu de fonctions qu'il n'ait occupées, peu de genres où il n'excellât et peu de sujets qu'il n'ait traités d'une main familière et exercée... C'est un de ces hommes comme Napoléon I^{er} les aimait tant : bouillants de travail, diplomates militaires, prompts à comprendre, prêts à agir, pardonnant les moyens employés en faveur du résultat obtenu, et n'ayant pas de scrupules en face de la nécessité qui n'a pas de lois. »

« ... Toujours le ton qu'il prend s'adapte au sujet qu'il traite, et sa phrase est à sa pensée un vêtement qui la rehausse sans la gêner, il ne tient pas à briller, mais à convaincre, et il aime mieux les terrains solides où l'on s'appuie que les nuages où l'on s'égare; quand il s'élève, c'est par degrés, et, à la fin de ses discours, il donne deux ou trois coups d'aile pour enlever les hauteurs d'où l'on peut voir encore les stations de sa route et l'ordonner de son œuvre. »

Voici une anecdote extraite des Mémoires d'Adolphe Adam et qui donne une curieuse et très exacte idée du caractère allemand à côté de l'espièglerie française, spirituelle et franche, le flegme imperturbable et quelque peu insolent de l'employé allemand :

En arrivant à Coblentz (c'est Adam qui parle) on nous avait présenté à l'hôtel le livre des étrangers; il fallait inscrire son nom, sa profession, son pays. J'avais écrit : *Nabuchodonosor, marchand de veaux, venant d'Egypte.* C'enom, cette profession parurent étranges, et l'on nous pria de passer au bureau de police, où un grand diable d'Allemand, parlant fort mal français, nous interrogea :

— Quel être frotte caractère? — Mais, répond le docteur, je ne l'ai pas mauvais.

— Moi, repris-je, je suis jeune. Il n'est pas encore bien décidé, je ne le connais pas trop.

— Che ne fualais pas de riserie française! hurlait le Prussien en fureur. Votre caractère ou en prison.

Je risais à me tordre, ne sachant pas pourtant comment nous sortirions de là, lorsque entra un monsieur fort bien, parlant le français très-convenablement, et qui nous expliqua que par le mot *caractère* on entendait *état ou profession.*

Le docteur, alors, déclara être médecin, et moi artiste musicien. Mais le grand Prussien cria, toujours plus fort, que « ça était bas frai », à cause des « riseries », que les médecins ne « risaient » jamais.

On eut bien de la peine à calmer ce maudit homme, et bien malgré lui, nous dûmes rentrer à l'hôtel.

Ainsi qu'on le sait déjà par diverses dépêches, la ville de Stuttgart vient d'être le théâtre de scandales publics. Voici ce que raconte le *Mercur de Souabe* à ce sujet. Un soldat était entré dans un magasin de confection appartenant à un Israélite pour faire une emplette; se croyant trompé par le marchand, le soldat s'est fâché, la police avertie est accourue et le soldat a été emmené. Le bruit se répandit dans la ville que le soldat avait été blessé par les agents de police, on disait même qu'il était mort.

D'après le rapport de diverses personnes, le soldat paraissait ne pas posséder tout son sang-froid; il aurait été grossier et provocant, il aurait refusé d'obéir à la police, de la conflit, coups et blessures. D'heure en heure, le rassemblement devint plus nombreux dans l'Hirschstrasse; soldats, ouvriers et bourgeois s'échauffaient.

Plusieurs tentatives pour saccager le magasin furent essayées, la police voulut faire quelques arrestations, mais la population se rebella de ses mains les personnes arrêtées. Tout le quartier était en révolution.

Comme les dispositions populaires devenaient d'heure en heure plus menaçantes, un détachement d'infanterie ferma les passages de la rue et la cavalerie fit évacuer la place du Marché.

Les tapageurs se répandirent dans d'autres rues; plusieurs postes militaires ont été assaillis à coups de pierre, des magasins juifs ont été l'objet de tentatives de démolition, un certain nombre de fenêtres ont été brisées.

Ces faits, qui se passaient le 25, se sont renouvelés, comme l'on dit, quelques dépêches, dans la journée du 27; la foule s'est rassemblée de nouveau dans l'Hirschstrasse et sur la place du Marché; le directeur de la ville, en passant sur cette place, puis le gouverneur, comte Schuler, qui arrivait en voiture, ont été assaillis à coups de pierre, une attaque du même genre a été dirigée contre l'hôtel de ville où plusieurs agents ont été plus ou moins contusionnés par ces projectiles; les rues avoisinantes ont été alors fermées par des détachements d'infanterie et de cavalerie, tandis que de fortes patrouilles parcouraient la ville.

Dans la soirée, bon nombre de perturbateurs ont été arrêtés.

D'après les dernières nouvelles, le calme était rétabli, mais on estime que le résultat de ces désordres sera de rendre nécessaire une notable augmentation du corps des agents de police.

M. Francis Magnard raconte par quelle ruse très-divertissante les carlistes de Catalogne sont parvenus à se procurer des canons pour continuer leur campagne :

« Les Catalans ont déjà des canons, les uns arrivés par..., les autres sortis de la ville fortifiée de... Nous taisons, et pour cause, ces deux noms : »

« On a profité, pour sortir ceux-ci, du dernier jour du carnaval et de la coutume antique d'enterrer le mardi-gras (la sardina). »

« Les canons, habillés en débaucheurs ou en piersots, puis proménés joyeusement par la ville, musique en tête, au milieu des danses de la jeunesse républicaine, ont été enfin enterrés hors de l'enceinte. Le soir même, les carlistes venaient les rechercher pour les faire servir encore à la danse des publicains. »

« Cette idée, aussi heureuse que comique, est due à un jeune carliste de dix-huit ans. »

« Comme on le voit, c'est simple et gai. »

Le duel de MM. Ritter et Appleton

DEVANT LA COUR D'ASSISES.

La cour d'assises de la Mayenne a, comme nous l'avons dit, commencé à juger hier mardi les quatre témoins de ce duel et M. Ritter, receveur des finances à Mayenne, qui eut le malheur de tuer son adversaire.

Dies détails ont été publiés sur cette fâcheuse rencontre et sur les causes qui l'ont amenée, mais il planera toujours sur cette affaire un nuage mystérieux que les débats du procès ne parviendront probablement pas à éclaircir, à moins que des révélations inattendues ne viennent donner une explication satisfaisante de ce drame de haine et de sang.

Nous donnons, d'après le *Constitutionnel*, un exposé impartial de cette affaire.

En 1871, M. Appleton, sous-préfet de Mayenne, se trouva naturellement en relation comme fonctionnaire public avec M. Ritter, receveur des finances de la même ville. Les rapports entre eux avaient toujours été d'une froideur et d'une réserve marquées; ils cessèrent même à la suite d'une visite que M. Appleton assura ne lui avoir pas été rendue par

le receveur des finances.

Voilà le point de départ des mauvais rapports que ces messieurs eurent ensemble et qui finirent par les amener sur le terrain.

M. Appleton devint sous-préfet d'Avesnes, et il partit pour son nouveau poste sans dire adieu à M. Ritter, tandis qu'il fit des visites à tous les autres fonctionnaires de la ville. Dans la situation où ils étaient à l'égard l'un de l'autre, M. Ritter ne pouvait pas trop s'étonner que le sous-préfet ne se fût pas présenté chez lui. Cependant sa susceptibilité en parut blessée. Il le témoigna plus tard d'une façon assez étrange. M. Appleton étant revenu en visite à Mayenne, le 6 juillet 1871, il fut invité à passer la soirée chez M^{me} de Reizet, et malheureusement M. Ritter vint aussi chez cette dame.

Les deux fonctionnaires publics ne se saluèrent pas. Le receveur des finances prit même une attitude provocante, qui ne fit pourtant pas perdre son sang-froid à M. Appleton. Celui-ci alla saluer M^{me} Ritter, lorsqu'il n'avait rien dit au mari.

Le receveur des finances aborda M. Appleton et lui demanda pourquoi il n'avait pas été honoré de son salut. L'ancien sous-préfet de Mayenne lui en donna l'explication que l'on connaît déjà : une visite non rendue. M. Ritter soutint énergiquement et d'une voix haute qu'il avait l'habitude de rendre les visites qu'on lui faisait, et il prescrivit à M. Appleton de le saluer, sans quoi il le frapperait de son gant au visage.

Une dame était au piano et un morceau qu'elle exécuta suspendit pour quelques instants un dialogue qui prenait une tournure si vive.

Dès que le piano ne se fit plus entendre, M. Ritter somma M. Appleton de le saluer. A cette injonction, M. Appleton répondit en accompagnant ses paroles d'un geste significatif : « Jamais, monsieur ! »

Alors M. Ritter, qui s'était rapidement dérangé, lança un gant à la joue de M. Appleton, celui-ci le repiqua par un bruyant soufflet.

Un des invités, M. de Chamisso, intervint, il emmena ces messieurs dans une autre pièce et, après de longues et orageuses explications, on parvint à leur faire donner la main en présence de la maîtresse de la maison, désolée que l'on rendit la compagnie témoin de cette violente querelle.

La réconciliation était bien loin d'être sincère.

On entendit M. Ritter dire en sortant : « Ce n'est pas sa main que je veux, c'est sa vie ! »

Le lendemain, avant de quitter la ville, M. Appleton alla voir M. Perrault, ingénieur, pour lui raconter les faits de la veille et en même temps pour le consulter. Celui-ci lui répondit que, dans son opinion, l'affaire devrait être considérée comme finie, et il s'offrit cependant à lui servir d'intermédiaire, si tous ces fâcheux incidents avaient des suites.

Ils devaient malheureusement en avoir, et voici ce qui les amena, ou en fut une des causes principales.

Deux jours après la scène de salon chez M^{me} de Reizet, M^{me} Cabarrus alla trouver M^{me} Perrault, et, en causant de la scène du 6 juillet, elle en porta un jugement très-défavorable au courage et à la dignité de l'ancien sous-préfet de Mayenne; mais M. Perrault, qui survenait pendant cette conversation, rétablit les faits tels qu'ils lui avaient été racontés par M. Appleton, et déclara que sa dignité pas plus que son courage ne pouvaient être mis en doute par personne.

Le même jour, M. Ritter apprit par sa femme, à qui M^{me} Cabarrus l'avait racontée, la visite faite par M. Appleton à M. Perrault, et il en tira cette conséquence que l'ancien sous-préfet de Mayenne ne considèrerait pas l'affaire comme terminée; il alla à son tour voir M. Perrault et lui déclara qu'à son avis une rencontre était inévitable.

Dès lors, M. Ritter poursuivit avec une infatigable activité les pourparlers et les négociations qui devaient aboutir à la fatale rencontre du mois de septembre 1872, dans le bois de l'Huisserie, près Laval.

Le choix des armes fut l'objet de longs pourparlers, mais M. Ritter consentit à se regarder comme l'insulteur, et ce choix fut laissé à M. Appleton et à ses témoins. M. Ritter étant de première force à l'épée, l'adversaire choisit le pistolet.

Après beaucoup d'hésitation sur le lieu de la rencontre, il fut fixé près de Laval. Les témoins de M. Appleton, M. Carré-Kérissol, député à l'Assemblée nationale, et M. Fuitier, avaient apporté des pistolets de tir, mais les autres témoins les refusèrent comme trop dangereux. On prit alors de vieux pistolets d'arçon que l'on chargea avec des balles qui n'étaient pas de calibre.

Il fut convenu que les combattants se placeraient à vingt pas et que chacun tirerait deux coups.

L'arme de M. Ritter ne fit pas feu, celle de M. Appleton tira, et la balle vint labourer les vêtements de l'adversaire, à la hauteur de la hanche. Les pistolets furent chargés de nouveau, tous deux firent feu cette fois; la balle de M. Appleton atteignit pas M. Ritter, mais il fut atteint, lui, en pleine poitrine, et il tomba frappé à mort. Le projectile, traversant le poulmon, avait brisé la colonne vertébrale.

On croit que cette affaire, dans laquelle M. Lachaud est le défenseur de M. Ritter, occupera deux ou trois audiences.

CHRONIQUE

Le conseil municipal, dans sa séance du 1^{er} avril, a délibéré sur un certain nombre d'affaires, dont voici les principales :

1^o Ouverture du prolongement de l'avenue de Saxe jusqu'à l'avenue des Ponts.

2^o Construction d'un égout sous le sol de la place Neuve-Saint-Jean.

3^o Cession, par la ville à la société de la rue de Lyon, d'une surface de terrain située rue Dubois, 35.

4^o Elargissement du chemin vicinal ordinaire de Monplaisir aux Maisons-Neuves. — Cession de terrain par M. Bouteille.

5^o Cession de terrain à la ville par M. Faugier, rue Jean-de-Tournes.

6^o Ouverture d'un crédit de 80,000 francs, destiné à payer les réquisitions de chemins de fer, justifiées, faites à la demande expresse de la ville depuis le 4 septembre, sauf son recours contre l'Etat toutes les fois que ces dépenses ont été faites dans l'intérêt de la défense nationale.

Cette somme sera imputable sur les 229,318 francs disponibles du crédit des dépenses de guerre non payées.

7^o Nomination d'une commission chargée d'étudier, au point de vue municipal, diverses questions relatives à l'éclairage au gaz de la ville de Lyon.

8^o Nomination de deux administrateurs pour l'école de la Martinière, savoir : M. Gustave Arles-Dufour, en remplacement de son père, décédé; M. Bouffier, négociant, en remplacement de M. Champagne, membre sortant. Ces deux dernières nominations seront certainement accueillies avec beaucoup de faveur par la population lyonnaise tout entière.

Le *Salut public* imprime dans son numéro d'hier les précieuses lignes qu'on va lire : « La question de la mairie centrale, qui qu'on dise, n'a pas fait sortir la bourse lyonnaise de son apathie; elle — la bourgeoisie — n'appelle pas le changement de ce qui est, mais elle n'est pas pour cela éprise des charmes de l'administration de M. Barodet et de M. Vallier; elle jouit d'une paix relative et, étant données les circonstances présentes, elle s'en contente. »

Simple question : Comment se fait-il que M. Brunel, qui est l'inspirateur ordinaire des notes municipales et préfectorales du *Salut public*, demande, avec un acharnement si effrayant, la suppression de la mairie centrale que la bourgeoisie elle-même ne demande pas : Le *Salut public* l'avoue-t-il ?

Mystère !

On répand le bruit que les diverses sections de la démagogie lyonnaise sont en permanence, et que si le résultat de la discussion de l'Assemblée sur notre municipalité ne répondait pas aux espérances qu'a fait naître la dépêche de M. Barodet à son adjoint Bouchu, une manifestation serait faite simultanément contre trois journaux de Lyon, la *Démocratisation*, le *Salut public* et le *Courrier de Lyon*.

Nous ne vivons sans doute pas avec les démagogues, et par conséquent nous ne pouvons démentir de semblables allégations; mais nous nous étonnons qu'on puisse s'arrêter si légèrement à des suppositions qui réprouvent également le bon sens et le raisonnement.

Il est clair en effet que si, dans des moments d'effervescence, des manifestations ont eu lieu autrefois chez quelques-uns de nos confrères, au *Salut public* notamment, ces manifestations n'ont pas eu le caractère que semblait lui donner aujourd'hui — à une époque de paix relative, c'est le *Salut public* même qui le dit, — ceux qui croient à de semblables enfantillages.

Les démagogues, puisqu'on les appelle ainsi, sont en tous cas assez intelligents pour savoir que si une démarche hostile était faite par eux, comme ce serait une atteinte à la liberté de la presse en même temps qu'une violation de domicile, la répression ne serait pas longtemps à venir, et que tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, se mettraient aussitôt du côté de l'ordre.

Avant-hier, à la tribune de l'Assemblée nationale, l'honorable M. Ferrouillat, citant le *Journal de Lyon*, disait :

« Un journal de Lyon qui n'est pas radical et qui ne ménage pas les radicaux... »

Lier, un de nos excellents confrères de Lyon, organe d'une certaine mixture bonaparte-orléaniste, parlait de ce même *Journal de Lyon* en ces termes :

« Feuille républicaine conservatrice, qui défend M. Thiers, tout en faisant des vœux assez mal déguisés pour l'avènement de M. Gambetta. »

Voyons, messieurs, il faudrait pourtant s'entendre !

Qu'est-ce que nous sommes ? Qu'est-ce que nous ne sommes pas ?

On nous annonce que, conformément à ce que réclamait, dans une protestation dont nous avons donné la substance, quelques électeurs de la commune de Chazay, le nombre des conseillers municipaux à élire dans la journée du 6 avril, en remplacement des conseillers démissionnaires, sera de six et non de cinq, comme le portait l'arrêté de convocation.

S'il en est ainsi, c'est que M. Cantonnet n'a pu, malgré tous ses efforts, arriver à faire refuser M. Frénot, le maire, dont il avait refusé d'accepter la démission, et au remplacement duquel il ne voulait par conséquent pas faire procéder.

M. le receveur municipal de Lyon nous adresse la lettre suivante :

« Lyon, le 1^{er} avril 1873. Monsieur le rédacteur en chef du *Journal de Lyon*,

« Veuillez permettre au receveur municipal de Lyon de vous faire connaître qu'il ne mérite que pour une minime part le rôle que vous avez la bienveillance de lui accorder, dans la chronique de votre journal de ce jour, pour l'ordre, la clarté et l'étendue des documents qui viennent d'être livrés à la publicité par l'administration municipale comme annexes du budget de notre ville pour 1873. »

La commission du conseil municipal, qui a accompli ce grand travail, y a apporté les soins les plus scrupuleux, et si les renseignements qu'elle a puisés dans les documents officiels, que les besoins de mon service m'obligent de conserver et de tenir à jour, ont aidé à présenter des situations fort intéressantes pour les contribuables comme pour les créanciers de la ville, il serait injuste

Dépêches du Soir.

2 Avril — 5 heures du soir.

Versailles, 2 avril.

Le départ de M. Thiers pour Paris devant avoir lieu aujourd'hui, on a remis à demain la suite de l'incident Grévy.

On assure que M. Grévy persiste à donner sa démission.

BOURSE DE PARIS

Dépêche GOUVERNEMENTALE DU 2 AVRIL

AU	COURS DE CLOTURE	HAUSSE	BAISSE
COMPTANT			
3 0/0	55 70		
4 1/2	79 25		
5 0/0 (anc.)	80 35		
5 0/0 (nouveau)	90 70		

TERME

(Dépêche télégraphique)

Paris, le 2 Avril 1873.

PRÉCÉDENT	VALEURS
55 85	3 0/0 Français... ex-c.
90 00	5 0/0 Emprunt (1872)...
89 85	5 0/0 Libéré (1871)...
65 10	5 0/0 Italien...
4360	Banque de France...
807	Foncière estampillé...
430	Credit Mobilier...
715	Credit Lyonnais...
450	Société Générale...
851	Mobilier Espagnol...
1012	Orléans...
887	Nord...
772	Paris à Lyon et Médit...
765	Autrichiens estamp...
447	Autrichiens nouveaux...
893	Lombards...
923 3/4	Délégations...
	Consolidés à Londres...
BONS	3 mois à 5 mois... 3 1/2 0/0
DU	6 mois à 11 mois... 4 0/0
TRÉSOR	A un an... 4 1/2 0/0

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

NOMBRE	SOIES	POIDS
41 Org.	21 3 2 5	1 3450
20 Trame	1 2 3 4	1 1509
26 Grég.	1 2 3 4	1 1927
1 Div.	1 2 3 4	1 1927
1 Bob.	1 2 3 4	1 1927
1 Lain.	1 2 3 4	1 1927
88	40 5 2 10 1 4	7 11 5 2 6886

NOMBRE	SOIES	POIDS
5 Org.	1 2 3 4	1 394
1 Trame	1 2 3 4	1 394
1 Grég.	1 2 3 4	1 394
1 Div.	1 2 3 4	1 394
1 Bob.	1 2 3 4	1 394
1 Lain.	1 2 3 4	1 394
12	1 2 3 4	1 750

NOMBRE	SOIES	POIDS
12 Organsins	1 2 3 4	1 721 04
6 Trames	1 2 3 4	1 397 54
4 Gréges	1 2 3 4	1 219 92
1 Diverses	1 2 3 4	1 219 92
1 Bobines	1 2 3 4	1 219 92
22	1 2 3 4	1 11338 50

NOMBRE	SOIES	POIDS
4 Organsins	1 2 3 4	1 14 33
1 Trame	1 2 3 4	1 31 07
1 Gréges	1 2 3 4	1 36 41
1 Diverses	1 2 3 4	1 36 41
1 Bobines	1 2 3 4	1 36 41
3	1 2 3 4	1 81 81

NOMBRE	SOIES	POIDS
15 Décreusages	1 2 3 4	1 4 Gréges
22 Gavrées	1 2 3 4	1 Montées

NOMBRE	SOIES	POIDS
5 Organsins	1 2 3 4	1 398
1 Trame	1 2 3 4	1 89
1 Gréges	1 2 3 4	1 467
1 Ballots pesés	1 2 3 4	1 467
12	1 2 3 4	1 954
Opérations de décreusage	1 2 3 4	1 10
Dernier numéro placé	1 2 3 4	1 10
Total du 1er au 31	1 2 3 4	1 10

NOMBRE	SOIES	POIDS
5 Organsins	1 2 3 4	1 355 70
1 Trame	1 2 3 4	1 50 61
1 Gréges	1 2 3 4	1 50 61
1 Ballots pesés	1 2 3 4	1 50 61
3	1 2 3 4	1 406 31

NOMBRE	SOIES	POIDS
5 Organsins	1 2 3 4	1 398
1 Trame	1 2 3 4	1 89
1 Gréges	1 2 3 4	1 467
1 Ballots pesés	1 2 3 4	1 467
12	1 2 3 4	1 954

NOMBRE	SOIES	POIDS
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Opérations de décreusage	1 2 3 4	1 1
Dernier numéro placé	1 2 3 4	1 66
Total du 1er au 31	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

NOMBRE	SOIES	POIDS
Blés	1 2 3 4	1 1446
17 Organsins	1 2 3 4	1 1446
2 Trames	1 2 3 4	1 406
38 Gréges	1 2 3 4	1 2390
9 Ballots pesés	1 2 3 4	1 372
66	1 2 3 4	1 4314

GRANDS MAGASINS
A LA VILLE DE LYON
— 0 —
AVIS
DIMANCHE 6 AVRIL
EXPOSITION GÉNÉRALE
DE TOUTES LES
NOUVEAUTÉS
de la saison
— 0 —
LUNDI 7 ET JOURS SUIVANTS
MISE EN VENTE
ET
OUVERTURE
d'une nouvelle et magnifique galerie réservée exclusivement
AUX
ROBES
Costumes et Peignoirs

Nota. — Voir dans les journaux de dimanche la nomenclature des affaires les plus saillantes. 401

COMPTOIR D'ESCOMPTE
de Paris
AGENCE DE LYON
22, rue Neuve, 23

COUPONS au 1er AVRIL 1873

Tous les coupons français et étrangers dont le montant est officiellement connu peuvent être remis à l'encaissement à l'Agence qui en compte immédiatement le prix. 395

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS (1871)
TIRAGE DU 10 AVRIL 1873
375,000 fr. de lots
Ville de Paris (1869) tirage du 15 avril 1873
250,000 fr. de lots.

Pour participer aux chances d'un de ces tirages, il suffit de verser cinq francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon, 6. 379

CONFECTIONS POUR DAMES
COSTUMES COMPLETS. — HAUTE NOUVEAUTÉ
J. BLANCHET, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, au 1er.

DÉPOT GÉNÉRAL
DE PARFUMERIES
et des meilleures teintures
MAISON ROCHON
34, rue Grenette, 34
LYON. 2978

AUX DEUX PASSAGES
Grands arrivages de
NOUVEAUTÉS
POUR LE PRINTEMPS.

La maison des **DEUX PASSAGES** s'attache toujours à offrir à sa clientèle de la marchandise bonne et de bon goût, au meilleur marché possible. L'importance de plus en plus considérable de ses affaires, les capitaux dont elle dispose et l'activité bien connue de ses directeurs lui donnent le pouvoir et la volonté d'opérer constamment dans les conditions les plus favorables. Les acheteurs sont assurés d'y trouver toujours beaucoup de choix, à des prix extrêmement bon marché.

EXPOSITION PERMANENTE
Des nouveautés de la saison.
Les Magasins ne sont pas ouverts pour la vente les dimanches et fêtes. 403

AVIS
AUX
MÉTISSEIERS ET MAÎTRES GANTIERS
On offre de céder un procédé qui permet de remplacer, avec économie de 75 0/0, le jaune d'œuf employé dans la mise en couleur des peaux.
S'adresser à M. Boulade, chimiste à Lyon.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
du 2 avril
PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE (pression)	ÉTAT	VENT
minima	maxima	baromètre, du ciel
à 7 h. du m		
à midi		
à 4 h.		
à 8 h.		

+ 0° + 16° 0.745 nuageux N
Hauteur de la Seine au-dessus de l'écluse. 0.40
Sa température. de bon goût. +13°
Hauteur du Rhône au-dessus de l'écluse. 0.20
Sa température. +11°
Quantité d'eau tombée à Lyon du 15 au 31 mars. 0.024

SPECTACLES DU 2 AVRIL
GRAND THÉÂTRE
Représentation de M. Aghard.
LA DAME BLANCHE, opéra comique en 3 actes.
LA DEMANDE EN MARIAGE, ballet.
On commencera à 7 heures 1/2.
THÉÂTRE DU GYMNASIUM, quai SAINT-ANTOINE
LE DIABLE D'AMOUR, féerie en 3 actes et 12 tableaux.
BRIAN DE MARIS, comédie-vaudeville en 1 acte.
On commencera à 8 heures 1/2.
CIRQUE COTTELLY, place DES CÉLÉSTINS
Représentation tous les soirs à 8 heures.
IMPRIMERIE H. STORCK,
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 73. — LYON.

Santé à tous rendus sans médecine par la diététique
farine de Santé Révélatoire Du Barry de Londres.
Vendus maintenant en état torréfié, elle s'exige plus
qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Révélatoire Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, utérus, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plusskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure No 62,845.
Borainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.
Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre la respiration. Il y a huit jours que je prends la Révélatoire Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc., BOILEUR, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr. 60; 2 kil., 12 fr. 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Révélatoire qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Révélatoire chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chair fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste.

Agences à Lyon, Balthazard et Sabourault, Turin, épicerie, 16, rue Neuve, Dorville, pharmacie, centrale, Périsson, épicerie, 57, rue Bourbon. Varvarande, épicerie, rue de Lyon, 60. Napoy frères, place de Lyon, Verpillieu-Millon, rue de Lyon, 48. Cherbanc, Fayolle frères, Armagnac Boissonnet, pharmacien, J. Girard, Burband. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

VARIÉTÉS

LA CRÉATION DU MONDE

d'après les découvertes de Kirchhoff et Bunsen, professeurs à l'université de Heidelberg, les travaux du père Secchi, de la compagnie de Jésus, et l'hypothèse de Laplace.

Une irrésistible curiosité porte aujourd'hui les savants, qu'ils ont constaté que c'est, à la base même, comme cela est arrivé à eux, les études géologiques positives deviennent les études géologiques, dans nos classifications les genres, les ordres, les espèces, jusqu'à présent immobiles et distincts, tout effort pour s'enchaîner les uns aux autres par une série de filiations qui les montrent s'engendrant les uns les autres. L'histoire naturelle vise de toutes parts à justifier littéralement son nom, à devenir une véritable histoire dans toute la force du terme.

L'astronomie n'a pas échappé à la contagion. Il existe, qu'on nous passe le néologisme, une astrogénésie. On ne se contente plus en effet de calculer les distances, les diamètres, les volumes, les mouvements des corps célestes; on se met en mesure d'écrire leur biographie *ad ovis* et de préparer, en quelque sorte, à ces grands contemporains une place dans le dictionnaire de Vapereau, à côté de M. le général du Temple qui, lui, il est vrai, n'a rien de commun avec la voie lactée.

La découverte qui a mis aux mains des savants l'instrument nécessaire à ces investigations étonnantes de l'immensité est toute récente; elle n'a pas beaucoup plus de dix années de date. On la doit à deux professeurs de l'université de Heidelberg, MM. Kirchhoff et Bunsen; c'est, comme on sait, l'analyse spectrale.

Grâce à l'analyse spectrale, les savants ont appris à interroger la lumière qui nous vient des profondeurs les plus reculées du ciel, à la mesure, pour ainsi dire, les étoiles et le soleil à la distance et à leur arracher, par cette inquisition d'un nouveau genre, les aveux les plus explicites, car il est de la lumière à peu près comme des Bas-Bretons et des Gascons qui gardent toujours l'accent du pays natal; elle aussi a beau venir de loin, elle apporte avec elle l'empreinte des corps qui nous l'émettent; et comme c'est dans ce qu'on appelle son spectre qu'elle nous apporte cette empreinte, on a donné à l'invention nouvelle son nom d'analyse spectrale.

On a réussi ainsi à différencier les corps célestes entre eux d'après leur structure intime, d'après leur composition élémentaire, à créer une science inattendue : la chimie des astres.

Commençons par le soleil notre voyage d'exploration à travers les cieux : à tout seigneur tout honneur.

Examinée à l'aide de l'appareil spectral, la masse solaire se divise en plusieurs couches concentriques de matière gazeuse. Autour d'un noyau central, non pas obscur mais moins éblouissant, s'étend une couche profonde qui donne au disque son éclat, et qui est comme une flamme resplendissante enroulée sur le globe en ignition : c'est la photosphère. Puis vient la chromosphère, très-mince, colorée en rose : elle fait, autour du feu solaire, une de ces bordures dont les flammes de nos foyers sont elles-mêmes parées. Une dernière couche enveloppe les luminaires.

L'appareil spectral montre que la chromosphère est faite d'hydrogène incandescent mêlé de quelques traces de magnésium et de calcium. Déjà dans la photosphère se retrouvent presque tous les éléments chimiques qui entrent dans la structure de la terre, mais à l'état de dissociation, à l'état de corps simples : les corps composés n'existent pas à de telles températures. Le noyau central, enfin, donne le même spectre que la photosphère, seulement certaines raies sont renforcées; il est, comme on vient de le voir, moins brillant que celle-ci et relativement obscur. Sa masse n'est du reste pas à l'état solide ni liquide, mais toujours gazeuse.

Or, de ce noyau central, comme des entrailles d'un volcan, d'énormes éruptions d'hydrogène s'élancent et, par la photosphère, y font apparaître des taches obscures. Ces taches sont ce qu'on appelle les taches du soleil. Parfois les éruptions pénètrent jusque dans la chromosphère, la soulèvent et produisent ainsi les facules du soleil, les protuberances qui ont fait tant de bruit depuis peu. Ces différents cratères d'ailleurs mobiles comme le milieu même où ils se forment : ils se confondent les uns avec les autres, se ferment pour se reouvrir plus loin. Il y a ensuite dans ces prodigieuses amas de gaz enflammé qui enveloppent le noyau solaire, de même que dans l'atmosphère de notre globe, de grands mouvements périodiques semblables à nos vents alizés et à nos moussons; il y a enfin des our-

ragans et des tempêtes dans cette espèce d'air fait de métaux réduits à l'état gazeux. La resplendissante chevelure de Phoebus Apollon est un véritable enfer.

Mais ce n'est pas seulement le soleil qui a été amené à portée de notre examen par l'analyse spectrale. D'autres faits plus étonnants encore ont été tirés au clair. C'est ainsi que l'existence des nébuleuses irréductibles a été mise hors de doute. La matière cosmique, indigesta moles, hier encore conjecturale, est aujourd'hui un fait. Il y a réellement de ces amas de matières éparpillées dans l'immensité, véritables voiles lactées à l'état embryonnaire, attendant que des soleils se développent dans leur sein.

Dans ce qui va suivre, c'est le père Secchi qui sera notre guide, c'est lui qui nous apprendra à connaître les étoiles fixes. Il a émis sur ces étoiles des idées bien ingénieuses, bien lumineuses, bien fécondes. Il distingue ces soleils d'après leur couleur en quatre groupes.

Le premier groupe, le plus nombreux, est caractérisé par un éclat bleuâtre, comme Sirius, par exemple, et toutes les étoiles de la Grande-Ourse, excepté A, qui en font partie. Tous ces astres ne sont autre chose que de l'hydrogène incandescent renfermé dans le sodium, du fer et du magnésium à l'état gazeux : leur composition élémentaire correspond, par conséquent, à celle de la chromosphère.

Les astres du deuxième groupe sont moins nombreux et ont la lumière jaune, comme Alpha de la Grande-Ourse, Aldebaran, Arcturus, Capella et d'autres. Leur spectre est exactement semblable à celui du soleil. Cela est vrai surtout du spectre de l'étoile polaire, qui est identique à celui du soleil. On dit qu'un d'eux peut fort bien, dans les expériences les plus délicates, tenir lieu de l'autre. Notre soleil est une étoile de ce type : lui aussi il a été autrefois ce qu'est encore aujourd'hui Sirius, mais il est, ainsi que nous le verrons, quelque peu déchu des splendeurs de cette première jeunesse.

Le troisième type stellaire du père Secchi offre tous les caractères du précédent, mais lamentablement ternis déjà. Ici l'astre ne donne plus le spectre de la photosphère que par intervalles et pour ainsi dire dans ses beaux jours : le reste du temps il donne celui des taches du soleil. Il ne brille plus que comme une lampe où l'huile va manquer et qui commence à s'éteindre.

Mira (O) Ceti, la Merveilleuse de la Balaine, appartient à ce type et depuis longtemps elle se fait remarquer par les intermittences de son éclat.

Le père Secchi suppose que des taches semblables à celles de notre soleil s'accumulent par moment à la surface de ces astres, au point d'affaiblir leur lumière, puis disparaissent de nouveau pour reparaître de plus en plus envahissantes. Notre soleil a lui-même déjà éprouvé dans une certaine mesure cette atteinte irréparable : ses taches ne font que commencer, mais elles sont le commencement de sa décrépitude. Les hommes ont même gardé le souvenir d'une sorte de crise aiguë que son éclat a subie : du temps de Jules César, il s'est obscurci au point d'épouvanter le monde. Son grand ciel ouvert sur l'univers est menacé de se couvrir peu à peu d'une tache qui l'engloutira à jamais.

Un groupe ne renferme heureusement que très-peu d'étoiles et, prise dans son ensemble, la voie lactée, notre nébuleuse, n'en est encore qu'un lendemain du premier jour.

Le quatrième groupe est difficile à étudier. Il n'emprunte qu'une lumière très faible et le spectre qui le caractérise ressemble beaucoup à celui du carbone.

En résumé, il y a un commencement et une fin à tout, et une série de degrés intermédiaires entre la naissance et la mort. Ces degrés intermédiaires par où passent les étoiles, nous les connaissons maintenant : il ne nous reste qu'à en appliquer l'échelle fatale à notre propre système solaire.

Ici c'est le géomètre Laplace qui éclairera notre route. Les recherches du père Secchi ont singulièrement confirmé la grande hypothèse émise par le mathématicien sur la création du monde. La célèbre théorie des nébuleuses a cessé d'être seulement une vue hardie de l'imagination : elle est aujourd'hui basée sur un vaste ensemble de faits, elle a pris corps, elle est devenue une réalité scientifique vivante.

Notre système solaire tout entier n'était autrefois qu'un de ces amas de matière cosmique comme les nébuleuses nous en montrent dans les profondeurs du ciel, une nébuleuse irréductible, une bête brillante aux formes bizarres, flottant dans l'espace. Un mouvement de rotation s'est emparé de l'énorme masse et l'a fait tourner sur elle-même. En même temps un centre d'attraction s'est formé, et, sous l'action de la pesanteur, l'immense masse embryonnaire s'est contractée. Mais les couches périphériques, en se rapprochant ainsi du centre, ne perdaient pas leur vitesse acquise; la distance soulevée qu'elles avaient à parcourir diminuait et devenait un cercle de plus en plus petit; il s'ensuivait naturellement que le mouvement de rotation, d'abord plus lent, alla en s'accroissant. Vint enfin le moment où la force centrifuge réussit à l'emporter sur la cohésion moléculaire : alors une déchirure se produisit dans la masse primitive, et une partie en fut projetée dans l'espace comme une pierre échappée d'une fronde, et s'en fut, animée de la double impulsion reçue au départ, chercher l'orbite qui lui était assignée. Telle a été l'origine de la première planète. — Et il en a été de même pour toutes les autres.

Mais cette planète à son tour ne tarde pas à subir elle-même le même sort sous l'influence des mêmes causes : son volume aussi se contracte, sa révolution sur elle-même devient de plus en plus rapide, jusqu'à ce qu'une partie de sa masse l'abandonne pour se faire son satellite. Ainsi fut créée la première lune.

On raconte que Dieu a créé Eve avec une côte tirée du sein d'Adam : cela est littéralement vrai des lunes, des planètes et du soleil. Les planètes sont bien la chair de la chair du soleil, et les lunes sont bien la chair de la chair des planètes dont elles sont les compagnes.

Après s'être ainsi fait une famille, le soleil, c'est-à-dire ce qui subsiste de la masse cosmique primitive, est devenu peu à peu ce qu'il est. Comme un patriarche au milieu de ses enfants, il est resté resplendissant au milieu du système. Sa masse a continué à se contracter, mais déjà depuis longtemps la cohésion moléculaire y est trop grande pour qu'on puisse espérer qu'il craint qu'il naisse aux planètes qui en sont issues quelque sort tardive.

On comprend du reste que les planètes, selon les différentes circonstances qui ont précédé à leur naissance, occupent une place différente dans le système et présentent des caractères différents. Les anneaux, les premières nées, sont à une distance plus grande du soleil; elles ont un grand nombre de lunes, une densité moindre, un volume plus considérable, et il leur faut moins de temps pour faire un tour sur elles-mêmes : celles qui sont de création plus récente ont une densité plus grande et tournent plus lentement sur leur axe. La terre est au nombre de ces tard-venues, et on peut dire que c'est presque un miracle qu'elle

AU PRINCE AUGÉNE

33, rue de Lyon, 33
MAISON LA PLUS IMPORTANTE DE LYON

DANS

L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT CONFECTIONNÉ

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Me BAUD, notaire à Lyon, place des Sables, 1.

Vente

Le ministère de Me BAUD, commissaire de l'un

SALES DE RESTAURANT

Adjudication au samedi cinq

à huit heures du soir.

Cette vente a lieu à la requête

de Monsieur Marie Perrier, veuve

de Monsieur Perrier, rue de Chartré,

adjudicataire de la vente de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

la vente d'une ordonnance de

Madame Catherine Bouché

veuve de Monsieur Jean-Antoine

Guyet, rentière, demeurant à

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

Monté, section de Monplaisir,

6. Monsieur Gabriel Lesueur,

receveur de l'octroi, et madame

Ursule Conard, son épouse, de-

meurant ensemble à Lyon, place

des Bernandines.

7. Monsieur Étienne Frouze,

propriétaire de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

commune de Tain,

LUNE ROUSSE

Sur la place Bellecour, on fait

voir la lune rousse au télescope,

Jupiter, ses satellites et Vénus,

et aussi l'étoile polaire et ses plan-

ètes; il n'y a que les comètes qui

sont habitées. La terre est la plus

petite des comètes; sa queue est

longue de cinquante millions de

lieues d'étendue. La comète qui

a paru en 1858 est 2,008 fois plus

grosse que notre comète, de sa queue

longue que celle de la terre.

La grande astronomie et

astrologie.

LEGER-VERONIAU.

405

Crédit Lyonnais

Société anonyme : CAPITAL 50 MILLIONS

Palais du Commerce — Lyon

Le conseil d'administration du Crédit Lyonnais a l'honneur

de prévenir MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle

prescrite par l'article 37 des statuts aura lieu le jeudi dix-sept avril

1873 à deux heures de l'après-midi, salle des réunions industrielles,

palais du commerce à Lyon.

MM. les actionnaires possédant au moins vingt actions nominati-

ves trouveront leur carte d'admission pour l'Assemblée, au siège

social à partir du 12 avril.

Les propriétaires de vingt actions au porteur devront, pour assister

à l'Assemblée déposer leurs titres d'ici au 12 avril :

A Lyon, au siège social, palais du Commerce,

A Paris, à la succursale du Crédit Lyonnais, 6, boulevard des

Capucines,

A Marseille, à l'agence du Crédit Lyonnais, place de la

Bourse, 1.

A Londres, à l'agence du Crédit Lyonnais, Lombard Street, 29,

A Saint-Etienne, à l'agence du Crédit Lyonnais, 7, place de

l'Hôtel-de-Ville.

A Genève, chez MM. Hentsch et Cie,

A Zurich, à la société du Crédit suisse,

A Bâle, à la banque commerciale.

A Winterthur, à la Banque de Winterthur.

Ceux de MM. les actionnaires, dont les titres sont au Crédit Lyon-

nais, n'auront qu'à déposer leur récépissé en échange d'une carte

d'admission.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de

fixer le dividende de l'exercice 1872 à 25 francs par action.

On a compté de 6 fr. 25 ayant été réparti au mois de janvier der-

nier, le solde de 15 fr. 75 serait payé à partir du 15 juillet prochain

moins l'impôt de transmission sur les titres au porteur.

407

GUÉRISON RADICALE et en

maladies récentes ou anciennes

par les **Capsules Quet**.

Traitement facile à suivre en

secrète, même en voyage. — Injec-

tion Quet, d'un effet assuré dans

les cas chroniques qui auraient

résisté à tout autre remède.

S'adresser à la pharmacie

de Ph. QUET, rue de la Préfec-

ture, 5.

112

TARNAVASSI brocheur, rue

de la Préfecture, 5.

6

DEPURATIF DU SANG

DE TOUS les remèdes pré-

conisés et employés pour puri-

fier le sang et le régénérer, il

n'en est pas de plus souverain

que le **Rob-Végetal-Sava-**

real, il remplace avec avan-

tage l'huile de foie de morue,

peu agréable au goût et à l'odora-

te, les pilules, sirops ou essen-

ces de salsepareille, ainsi que les

préparations à base d'iode, d'or

ou de mercure.

Expéditions par correspondance.

S'ad. à M. TOUSSAINT, chim.

pharmacien de 1^{re} classe,

Rue Pizay, 12, au 1^{er} étage,

Près de l'Hôtel-de-Ville,

A LYON.

108

Les Pastilles de PONCET

ont été expérimentées avec le

plus grand succès contre la

COQUELUCHE

Asthmes, Catarrhes,

Rhumes, Bronchites,

Gripes, etc.

Se trouvent à la PHARMA-

CIE PONCET, cours Morand,

19, à LYON.